

« Renforcer la société civile ? »
Débat organisé à l'institut français le mardi 7 mars 2017

Question posée aux panelistes :

- Quelles sont les évolutions en cours, au niveau des projets financés par l'aide internationale en Haïti, en termes de renforcement de la société civile ?

- Quelles seraient les évolutions nécessaires pour garantir une plus grande participation de la société civile haïtienne et un renforcement des acteurs locaux ?

François Mausert (ADEMA, directeur)

L'évolution va dans le bon sens. Certains bailleurs, comme l'Union européenne, financent aujourd'hui directement la société civile du sud ; d'autres bailleurs mettent l'accent sur le renforcement de capacités des acteurs du Sud. Mais le renforcement de capacités (RC) est souvent le vœu du seul bailleur, et n'est pas forcément mis en place par le partenaire du Nord. Le problème est que le RC est pensé au travers d'un projet à mettre en œuvre : un partenaire au Sud est recherché sans qu'il y ait forcément un historique dans le partenariat.

Le RC doit être poursuivi comme un objectif en soi et doit se faire dans la durée. Il doit être inscrit dans la mission de l'OSC du nord et requiert des compétences dans ce domaine, notamment dans en matière de renforcement organisationnel. On est loin d'un partenariat opportuniste, il doit s'inscrire dans la durée.

Même chose pour les organisations haïtiennes de base, c'est à mon sens le rôle des ONG haïtiennes de les renforcer.

Gabrielle Cathala (ACTED et représentante du CLIO-CCO)

Le Sommet humanitaire mondial de 2016 a mis en exergue la nécessité d'évoluer vers une approche horizontale de l'humanitaire et du développement, alors que la tendance d'aujourd'hui reste verticale. Ceci souligne l'importance de faire appel aux organisations locales dans les logiques d'interventions. En particulier en Haïti où l'aide humanitaire d'urgence a été vivement critiquée après le tremblement de terre.

Une certaine évolution est en cours, mais elle est timide et se heurte à de nombreuses contraintes. Celle du temps : il faut faire vite et avec le maximum d'efficacité. Celle des critères de transparence imposés par les bailleurs et du risque fiduciaire. Un autre problème tient au caractère compassionnel de l'aide : l'argent va à une catastrophe, et ensuite à une autre, et on abandonne la première. Les financements sont pensés sur le court terme, ce qui empêche parfois de dessiner des projets de long terme en collaboration avec les organisations de la société civile.

Selon moi, les évolutions nécessaires pour renforcer la société civile en Haïti sont de deux ordres :

- Il faut qu'il y ait une plus grande impulsion de l'Etat haïtien, qu'il crée un environnement favorable à la société civile (plus de facilités pour assurer la reconnaissance légale des organismes, mise en place de subventions...) et des mécanismes de participation au dialogue ;
 - Penser le développement autrement en favorisant la mise en place de projets de long terme en partenariat avec les organisations de la société civile
- Globalement, Il faut repenser et encourager l'engagement citoyen dans le pays.

ITECA (Jean-Baptiste Chenet, directeur)

En faisant un effort de contextualisation, je distinguerais trois phases dans le partenariat avec la société civile haïtienne :

Le premier moment, dans les années 70-80, se caractérise par une coopération « solidaire » faite d'une suite de projets. C'est une dynamique de coopération fondée sur une dynamique d'enrichissement mutuel entre le partenaire du nord et la société civile haïtienne. C'est ainsi qu'ITECA est né.

Le deuxième moment est l'émergence d'une société civile haïtienne et sa participation à la construction de la démocratie dans le pays.

Le troisième moment, que je situe dans les années 90, est l'effritement du partenariat solidaire. Un climat de compétition et de concurrence se développe vis à vis des ressources des bailleurs. Les projets n'ont plus comme objectifs de renforcer le tissu associatif haïtien, il y a une coupure entre les deux. Les projets ne considèrent plus les organisations haïtiennes comme des sujets. Il y a à la fois une disparition de la logique de processus et une technicisation des projets et des compétences nécessaires.

Quelles sont les évolutions souhaitables pour renforcer la société civile haïtienne? :

- revenir aux principes de base de la coopération solidaire, fondée sur le respect et la réciprocité ;
- investir de nouveaux champs de coopération en mettant l'accent sur la participation des femmes et des jeunes dans les projets ;
- accompagner fortement le développement de l'économie sociale et solidaire.

Prospéry Raymond (Christian Aid, directeur Haïti et République Dominicaine et représentant du CLIO-CCO)

Il y a bien sûr eu des évolutions positives : beaucoup d'argent a été investi dans la formation et les échanges pour renforcer la société civile haïtienne.

J'identifie plusieurs faiblesses au niveau de la société civile en Haïti :

- la société civile haïtienne a été beaucoup plus réactive dans le passé qu'elle ne l'est aujourd'hui, elle me semble en effet moins proactive ;
- il n'y a pas de projets de développement d'envergure proposés à la société civile haïtienne, pour qu'elle puisse être véritablement actrice.

Les forces sont à la fois l'incroyable désir de changement de la société civile et la prise de conscience qu'il faut sortir de la logique projet.

Les perspectives :

- Concernant l'état des lieux et le diagnostic de la société civile haïtienne, qu'un des panélistes a proposé d'établir, le CLIO a prévu de le faire.
- Il faut mettre en place des mécanismes de suivi de ce diagnostic
- Il conviendrait de renforcer la capacité de la société civile haïtienne à se prononcer et à se positionner sur les politiques sectorielles du pays
- Enfin, il faut développer des mécanismes de financement institutionnels de la société civile haïtienne et sortir des logiques projets.